



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOUVEAU LIVRET SCOLAIRE BAC PRO

Évaluation des compétences
Comment positionner les élèves ?

Sommaire

1. LSL du Bac Pro

- a. Cadre général
- b. Structure
- c. LSL : enseignements professionnels, enseignement général,
- d. Évaluation du chef d'œuvre

2. Compétence : définitions, enjeux

- a. définitions
- b. Pourquoi une approche par compétences ?
- c. Acquisition progressive des compétences

3. Évaluation par compétences : apprécier le degré d'acquisition

- a. Évaluer la compétence
- b. Taxonomie du barème

4. Approche par compétences

1. Livret Scolaire – LSL Pro

LES OBJECTIFS

- **Dématérialiser la procédure de saisie dans le livret scolaire** des données liées à la scolarité, à l'évaluation (par compétences et chiffrée et à l'avis de l'équipe pédagogique en vue de l'examen du baccalauréat.

- **Consolider le livret dans son rôle d'outil d'aide à la décision pour les jurys.**

- **Alléger la gestion logistique du livret scolaire** (l'envoi des livrets scolaires «papier» par les établissements et leur réception dans les centres de délibération ne seront plus nécessaires).

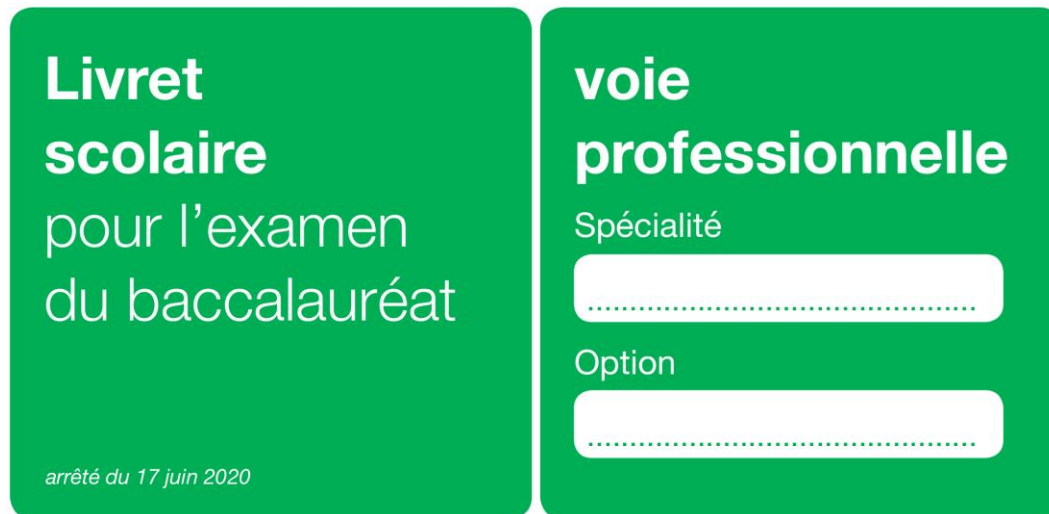
- **Faciliter les conditions de délibération** grâce à une consultation par les jurys d'un livret anonymisé et vidéoprojeté.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT du LSL Pro

Le livret intègre des spécificités propres à la voie professionnelle:

- Les compétences de l'enseignement professionnels ont déterminées **à partir du référentiel de chaque diplôme;**
- Les compétences des enseignements généraux, d'économie-droit, d'économie-gestion, de prévention-santé-environnement sont déterminées **à partir des programmes d'enseignements correspondant à ces disciplines;**
- L'enseignement professionnel, la réalisation du chef d'œuvre et les PFMP font l'objet de pages spécifiques;**
- L'attestation de réussite intermédiaire délivrée par Cyclades en fin de première, qui remplace les diplômes intermédiaires à partir de juin 2021, sera produite directement à partir des notes renseignées dans LSL Pro

Le cadre général du LSL en Bac Pro



Arrêté du 17 juin 2020

BO EN N°28 du 10 juillet 2020

- Annexe 1
- Annexe 2

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury d'examen.
Il est consulté lors des délibérations du jury.

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

L'évaluation porte à la fois sur :

- le degré de maîtrise des compétences
- une évaluation chiffrée, ainsi qu'une appréciation sur le niveau d'implication et les progrès

Le livret doit :

- consigner les progrès et les acquis des élèves du cycle terminal du lycée
- rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et des capacités propres de l'élève, sans éluder ses faiblesses.

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences au regard du référentiel du diplôme renseignée par l'ensemble de l'équipe d'enseignement professionnel					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève		Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS										
	Moyennes	Effectif du groupe :								
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	année	Moyenne annuelle du groupe :								

Évaluation chiffrée

4 degrés de maîtrise de compétences

Les compétences listées dans l'annexe 2 du BO ont été déterminées à partir du référentiel de chaque diplôme

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève		Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :	Traiter l'information					4 degrés de maîtrise de compétences
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)	Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		< 8 ≥ 8 et < 12 ≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention					
	3 ^e tr.			Proposer une solution pour résoudre un problème					
	année		Moyenne annuelle du groupe :	Argumenter un choix					
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté				

Évaluation chiffrée

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
LANGUE VIVANTE A :	Moyennes	Effectif du groupe :		Comprendre la langue orale					
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Comprendre un document écrit					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	<8	≥8 et <12	≥12	S'exprimer à l'écrit				
	3 ^e tr.				S'exprimer à l'oral en continu				
	année	Moyenne annuelle du groupe :			Interagir à l'oral, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle				

4 degrés de maîtrise de compétences

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX									
FRANÇAIS	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication					
	1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	<8	≥8 et <12	≥12	Devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes				
	3 ^e tr.				Confronter des connaissances et des expériences pour se construire				
	année	Moyenne annuelle du groupe :							

Évaluation chiffrée

Évaluation des compétences dans le livret scolaire

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et des capacités à mettre en œuvre, au regard des programmes de chaque classe du cycle de terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

1. = compétences non maîtrisées ;
2. = compétences insuffisamment maîtrisées ;
3. = compétences maîtrisées ;
4. = compétences bien maîtrisées.

Appréciations des professeurs

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur ses forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

Une catégorie particulière a été réservée à la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) dont l'évaluation qualitative s'effectue selon une remarque de synthèse en première et terminale.

Évaluation chiffrée des résultats

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire.

Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Point de vigilance :

- privilégier l'approche par compétences permettant d'obtenir une note et non l'inverse ;
- note significative :
 - implique un nombre d'évaluations suffisant
 - est-il raisonnable de prendre en compte les premiers résultats ?

<https://www.youtube.com/watch?v=ltW6gSS4tvA>

Page spécifique pour le chef d'œuvre

	Évaluation chiffrée		Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève			Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe										
ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE												
RÉALISATION D'UN CHEF-D'ŒUVRE <i>Évaluation chiffrée unique en fin d'année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre</i>	Note annuelle	Effectif du groupe :										
		Répartition des notes annuelles individuelles (%)										
		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33%;">< 8</td> <td style="width: 33%;">≥ 8 et < 12</td> <td style="width: 33%;">≥ 12</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12							
	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12									
		<div style="border: 2px solid red; border-radius: 15px; padding: 10px; display: inline-block;">Appréciation</div>										

Une seule note attribuée en fin de première et en fin de terminale (bilan de fin d'année)

Les PFMP

Une page particulière est dédiée à l'appréciation des PFMP.

La page de l'année de terminale intègre un bilan à titre indicatif du nombre de semaines de PFMP réalisées sur l'ensemble du cycle, saisi par les établissements.

La vérification de la durée réglementaire de PFMP et la gestion des dérogations se font toujours sous l'autorité du service des examens.

Elle offre la possibilité pour les établissements d'indiquer si le candidat a effectué une partie des PFMP à l'étranger (en lien notamment avec l'unité facultative de mobilité éventuellement présentée par le candidat).

Renseignement du LSL Pro

Session 2021 et préparation de la rentrée

Etape 1 : Réflexion en amont, par équipe :

Stratégie globale de formation : progressivité dans l'acquisition des compétences

- Approche par compétences : quelle définition du terme compétence, quels sont les enjeux ?
- Concertation de l'ensemble des enseignants lorsque plusieurs enseignants interviennent : qui évalue chacune des compétences et concertation pour évaluer les compétences communes.
- Quelles sont les compétences plus particulièrement travaillées ?
 - en seconde/ première
 - en terminale

Etape 2 : S'interroger sur comment positionner l'élève vis-à-vis de l'acquisition des compétences :

- Se doter de repères (outils simples) / ne pas multiplier les outils
- Repérer les attendus, exprimés en termes d'observables

Etape 3 : Conception des situations d'apprentissage et d'évaluation / approche et évaluation par compétences

Cibler une ou des compétences (savoir-faire, savoirs associés et savoir-être)

- Paramétrer PRONOTE (ou autre ENT) et former les enseignants (aspects numériques et didactiques)
- Faire évoluer les bulletins trimestriels

Point de vigilance : veiller à la cohérence des outils et la bascule dans les applications du SIEC